

## Fnac Darty renégocie les conditions de ses facilités de crédit de 600M€

Fnac Darty a finalisé le 18 avril 2018 la renégociation des conditions financières et l'allongement de la maturité des facilités de crédit signées le 20 avril 2016 avec ses partenaires bancaires.

La maturité finale de l'emprunt à terme « Term Loan », d'un notionnel de 200 millions d'euros, sera prolongée de deux ans à avril 2023, avec un calendrier d'amortissement lui aussi décalé de deux ans.

La maturité de la ligne de crédit revolving d'un notionnel de 400 millions d'euros sera également étendue à avril 2023.

Jean-Brieuc Le Tinier, Directeur Financier de Fnac Darty, a déclaré :

*« Au-delà des extensions de maturités, cette opération reflète, dans l'amélioration des frais financiers, le renforcement du modèle opérationnel et la nouvelle dimension de Fnac Darty. Le succès de cet « Amend and Extend » démontre également la confiance des banques partenaires dans la stratégie du Groupe. »*

\*\*\*

*L'opération a été coordonnée par Crédit Agricole Corporate and Investment Bank.*

*BNP Paribas, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, Natixis et Société Générale Corporate and Investment Banking ont agi en tant que Bookrunners.*

*Le cabinet Bredin Prat a conseillé Fnac Darty sur cette opération. Les banques ont été accompagnées par le cabinet White & Case.*

### CONTACTS

ANALYSTES /  
INVESTISSEURS

Stéphanie Constand

[stephanie.constand@fnacdarty.com](mailto:stephanie.constand@fnacdarty.com)  
+33 (0)1 55 21 18 63

PRESSE

Benjamin Perret

[benjamin.perret@fnacdarty.com](mailto:benjamin.perret@fnacdarty.com)  
+33 (0)1 55 21 54 13

Alexandre André

[alexandre.andre@fnacdarty.com](mailto:alexandre.andre@fnacdarty.com)  
+33 (0)1 55 21 54 46